

POUR LES ENFANTS
QUI AIMENT
LA MUSIQUE



CONSERVATOIRE
— À RAYONNEMENT RÉGIONAL —
CHAM COLLÈGE MUSIQUE 2020-2021

PROCÉDURE D'ADMISSION 2020/2021

L'admission dans ces classes se fait généralement à l'entrée de la 6^e. Toutefois, et dans la limite des places disponibles au sein des classes du collège et du Conservatoire, des admissions en cours de cursus en 5^e, 4^e et 3^e peuvent être envisagées.

RÉUNION D'INFORMATION

Auditorium du CRR

En savoir plus : scolarite-crr@clermontmetropole.eu

Mardi 11 février 2020 à 18h

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Collège Jeanne d'Arc

Samedi 21 mars 2020 à 9h

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les dossiers d'inscription donnant toutes les informations sur ces classes et sur la procédure d'admission sont disponibles au Conservatoire Emmanuel-Chabrier.

À partir du lundi 13 janvier 2020

Les dossiers d'inscription sont à retourner au Conservatoire,
3 rue Maréchal Joffre, 63 000 Clermont-Ferrand

Avant le mercredi 1er avril 2020

TESTS D'ADMISSION

Les tests de pratique instrumentale et de formation musicale auront lieu au Conservatoire.

Mercredi 15 avril 2020

EXAMEN DU DOSSIER

Une commission présidée par le directeur académique ou son représentant examinera les candidatures dans le courant du mois de juin. Il prendra en considération la motivation des élèves et les niveaux requis, en concertation avec l'ensemble des partenaires éducatifs. La Commission arrête la liste des admis au vu :

- de l'examen du dossier de l'élève retraçant son cursus musical
- de l'examen du dossier de l'élève retraçant son parcours scolaire
- de la vérification de ses aptitudes artistiques, tant pour les élèves du Conservatoire de Clermont-Ferrand que pour ceux venant d'un autre établissement.

Les admissions dans les classes à horaires aménagés se font par courrier. Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

clermontmetropole.eu



+
**clermont
auvergne
métropole**

